

# GAZ DE SCHISTE : DES FUITES REPÉRÉES DANS LES ARGUMENTAIRES DES INDUSTRIELS

LE 4 FÉVRIER 2011 SYLVAIN LAPOIX

Face au débat sur les risques environnementaux, gaziers et politiques dégainant des arguments pour défendre l'exploitation des gaz de schiste... où la mauvaise foi le dispute à l'erreur factuelle !

Entre le feu nourri des questions au gouvernement sur les gaz de schiste et la multiplication des pétitions s'inquiétant des ravages possibles de leur exploitation dans le Sud de la France et désormais en Seine-et-Marne et en Lorraine, le débat sur cette nouvelle ressource était en train d'avancer sans le gouvernement... Mercredi 2 février, **Nathalie Kosciusko-Morizet a enfin sauté dans le train en promettant à l'Assemblée nationale** une « mission » confiée aux conseillers généraux à l'industrie et à l'environnement chargés d'évaluer l'enjeu des gaz de schiste, « *et d'abord les enjeux environnementaux* ». Tant qu'il ne sera pas établi si leur exploitation est possible de manière « propre », aucun nouveau permis ne sera délivré ou même étudié. De quoi gagner un peu de temps avec les députés pendant que le Conseil européen, à Bruxelles, discute exactement du même sujet, mais pas dans les mêmes termes.

Depuis mercredi, le Sommet Energie réunit à Bruxelles les États membres qui présentent chacun leurs propositions pour de nouvelles sources d'énergie permettant de respecter les quotas de réduction d'émission de gaz à effet de serre. Tandis que la France, alliée à la République Tchèque, **a dégainé le potentiel de l'énergie nucléaire** parmi les substituts « décarbonés » aux énergies fossiles, la Pologne elle, a soulevé l'importance des gaz de schiste en glissant un paragraphe dans le document de référence (communiqué par un eurodéputé à OWNIpolitics) contre lequel la France n'aurait pas fait valoir son veto :



*In order to further enhance its security of supply, Europe's potential for sustainable extraction and use of conventional and unconventional (shale gas and oil shale) fossil fuel resources should be assessed.*



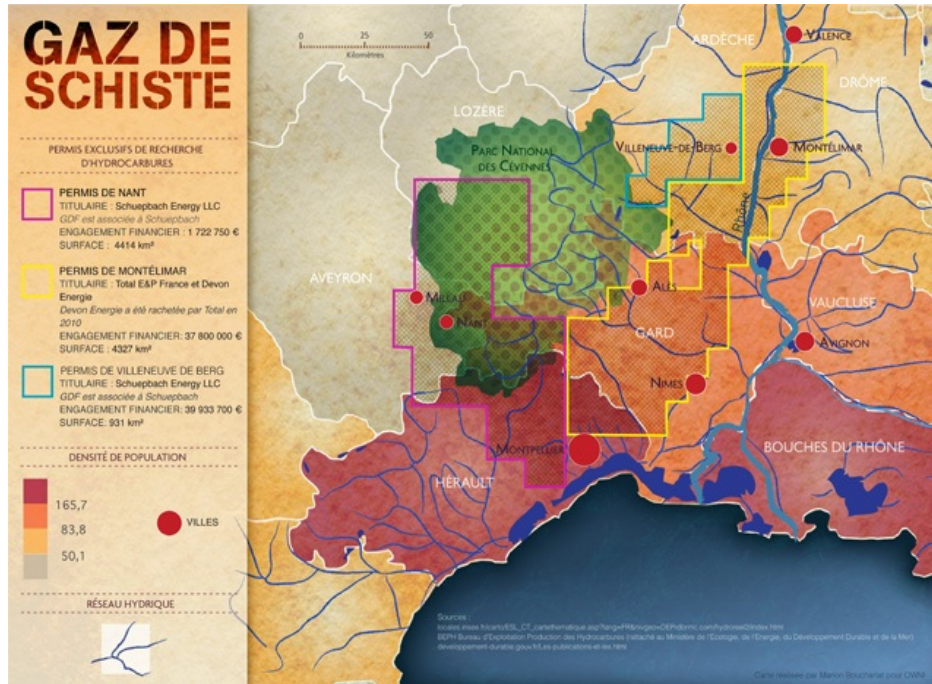
*Afin de mieux sécuriser ses approvisionnements énergétiques, le potentiel de l'Europe pour une extraction et un usage durable des hydrocarbures conventionnels et non conventionnels (gaz de schiste et huiles de schiste) devrait être affirmé.*



Alors que Total entrevoit déjà un « *haut potentiel* » dans les 4327 km<sup>2</sup> qui lui sont octroyés par son permis de Montélimar, les arguments se multiplient pour défendre cette nouvelle industrie. Or, ces arguments semblent, à l'instar du « moratoire » de Nathalie Kosciusko-Morizet, plus prompt à gagner du temps vis-à-vis des opposants que d'exposer la réalité des problématiques en jeu :

« *Pas question d'exploiter le gaz de schiste comme cela se fait dans certains pays et notamment aux USA (...) avec des techniques dangereuses pour l'environnement et destructrices* » **Nathalie Kosciusko-Morizet**, ministre de l'Écologie.

Si la ministre pense réellement ce qu'elle dit, il lui faudra alors annuler les permis d'exploration accordés dans le Sud : **ils ont tous été signés conjointement par des sociétés françaises et des opérateurs américains** qui emploient les « *techniques dangereuses pour l'environnement et destructrices* » fustigées dans cette envolée de prudence. Dans le Languedoc et en Ardèche, c'est le texan Schuepbach qui partage avec GDF le droit de prospecter, tandis que Total s'est associé à Chesapeake, figure de proue de la dévastation de la banlieue Ouest de Dallas par les puits de gaz de schiste.



Et quand bien même les sociétés françaises se débarrasseraient de ces associés aux doigts patauds, ni Total, ni GDF ne connaissent les méthodes d'extractions, ils n'interviennent que dans les phrases d'exploration et de distribution. Comme pour tous les chantiers d'extractions, **ils devront faire appel aux spécialistes du secteur** : Halliburton (inventeur de la fracturation hydraulique), Schlumberger ou encore Baker Hughes, qui ramèneront entre le Rhône et la Garonne, leurs mélanges de produits chimiques protégés par le droit au secret industriel américain.

« *Nous n'allons pas nous comporter comme des cowboys et creuser des trous partout* », **Charles Lamiroux**, direction générale de l'énergie et du climat.

Il n'y a pourtant pas beaucoup d'autres manières de récupérer les gaz de schiste que de semer les champs de puits. **Selon le géologue Aurèle Parriaux**, spécialiste de l'ingénierie de forage à Polytechnique Lausanne, pour espérer tirer profit de la galaxie de micropoches enfermées dans les couches de schiste, il faut creuser tous les 250 à 500 mètres ! Contrairement aux poches de gaz naturel où il suffit de planter un tuyau comme une paille pour aspirer, les gaz de schiste persillent la roche sur des surfaces considérables... Or, si Total veut atteindre **les 40% de taux d'exploitation qu'il évoque pour le permis de Montélimar**, cinq ou six puits perdus dans l'arrière-pays nimois n'y suffiront pas...

« *Nous utiliserons des aquifères (nappes phréatiques) non potables !* », **Charles Lamiroux**, direction générale de l'énergie et du climat.

A raison de 7 à plus de 15 millions de litres d'eau pour chaque fracturation hydraulique, le risque de drainage des ressources en eau potable des cultures et de la consommation vers l'exploitation des gaz de schiste trouverait une solution dans de curieuses « *nappes phréatiques non potables* », trouvées à grande profondeur. Au laboratoire **Hydrosciences de**

**Montpellier**, Séverin Pistre semble plus sceptique : « *il existe des aquifères salins chauds très profonds mais ils sont difficiles à exploiter, très chargés en minéraux lourds et leur débit n'est en rien garanti, précise l'hydrogéologue. De plus, il y a le risque que le prélèvement massif dans ces ressources modifie l'équilibre et fasse baisser le niveau des nappes phréatiques potables.* »



Au pied des collines, le laboratoire d'hydrogéologie avait tenté d'utiliser les mêmes sources d'eaux profondes pour économiser sur la note de chauffage de la piscine de la faculté Montpellier 2 par la mise en place d'un circuit de géothermie : « *l'eau sulfatée emprisonnée dans le calcaire remontait à 29°C mais elle était hyperminéralisée : en quelques mois, le dépôt dans les canalisations ont rendu le système totalement inutilisable* », raconte le chercheur. Les industriels auront-ils réellement la patience de filtrer par millions de litres ces eaux profondes pour éviter que les puits de gaz de schiste ne s'encrassent alors que l'eau potable leur tendra les bras ?

« *Les fuites de gaz sont « normales » dans les puits* », l'Association pétrolière et gazière du Québec

**Avant même de vérifier d'où provenaient les accusations**, les gaziers canadiens se sont écriés en coeur « *il y a toujours des fuites quand le coffrage de béton vient d'être coulé* » ... sauf que les fuites **révélées par la commission d'enquête du ministère des Ressources naturelles** avaient été repérées dans des puits vieux de plus de 4 ans !

Entre **la vaporisation à l'air libre de liquides de fracturation** et **le rapport accablant du Bureau d'audience publiques sur l'environnement qui relevait des anomalies dans 19 des 31 puits inspectés au Québec**, les industriels ne savent plus quoi inventer pour gérer le « bad buzz » sur leurs explorations. Dernière initiative en date pour calmer le jeu : **le PDG de Questerre a promis 20.000 \$ canadiens pour rénover une église située dans une zone où il souhaite exploiter les gaz de schiste** ! A ce niveau là, il ne reste effectivement plus que la foi...

« *Une vache émet plus de CO2 dans l'atmosphère qu'un puits. C'est factuellement prouvé.* » Nathalie Normandeau, ministre québécois de l'environnement.



Face à la montée de la contestation de l'exploitation des gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent, la ministre a accusé les opposants de « *démagogie* » dans la façon qu'ils avaient de présenter les nuisances liées aux puits de gaz de schiste... Malheureusement pour elle, deux agronomes du ministère des Ressources naturelles et de la Faune chargés d'enquêter sur les nuisances provoqués par les puits de gaz de schiste **ont formellement démentis les chiffres annoncés, comme le rapportait Nature Québec** :

“

**À partir de l'analyse de trois puits, sur les trente et un qui ont été inspectés et pour lesquels les données sont assez complètes pour faire l'exercice, les agronomes, Jeanne Camirand et Jérémie Vallée, ont évalué que les fuites observées dans ces trois puits équivalent aux «émanations» de méthane de 107 vaches.**

”

« **Les gaz de schiste sont un investissement d'avenir avec la montée des prix du pétrole.** »

Les gaz de schiste représentent moins une opportunité vis-à-vis de la baisse des prix du pétrole que par rapport... au développement des gaz de schiste ! En révélant des réserves non conventionnelles représentant presque quatre fois les réservoirs classiques, ce nouvel horizon des hydrocarbures **a fait s'effondrer les prix du gaz**, modifiant jusqu'au calcul du prix : demandé par le gouvernement, **la nouvelle formule mise en place par GDF Suez** prend désormais également compte des ventes en gros de gaz naturel liquéfié, rendant le cours des hydrocarbures gazeux un peu plus indépendant de celui du pétrole. Et, par conséquent, plus prompt à plonger.

Une perspective réjouissante pour les compagnies exploitantes d'hydrocarbures mais qui éloigne un peu plus l'avènement de filière viable en matière d'énergies renouvelables. Premier consommateur d'éolienne il y a quelques mois, les Etats-Unis, criblés de puits de gaz de schiste fumant, **ont délaissé les promesses du vent au profit de la Chine.**

« **Il n'y a aucune preuve de la dangerosité de l'exploitation.** »

C'est en parti vrai du fait de la mauvaise volonté des industriels : difficile de prouver le lien

entre la pollution des nappes phréatiques et les puits de gaz de schiste **quand les industriels refusent de communiquer la liste des produits chimiques qui y sont injectés**.

Quant aux nuisances pour la qualité de l'air, elles ont été clairement démontrées **par un rapport sur la ville de Fort Worth**, à l'Ouest de Dallas, où l'exploitation des gaz de schiste a davantage pollué l'atmosphère de la ville que l'intégralité de la circulation automobile.

Du côté de l'Angleterre, **un rapport du groupe indépendant Tyndal Council** avait mené **cet organisme composé de scientifiques, d'économistes et d'ingénieurs** à demander un moratoire au gouvernement britannique sur l'exploitation de gaz de schiste dans la région du Lancashire, dans le Nord du Pays. Lequel a été royalement ignoré **par les autorités londoniennes**.

Reste à savoir le sort qui sera fait au rapport commandé par Nathalie Kosciusko-Morizet : si elle a insisté pour que soient étudiés « *d'abord les enjeux environnementaux* », les questions énergétiques sont désormais « *d'abord du ressort du ministère de l'Industrie* » Quant aux conseillers généraux auxquels elle a commandé un rapport, **ce sont les mêmes qui ont d'abord autorisé les permis d'exploration délivrés dans le Sud de la France**. Espérons au moins que le rapport réponde aux questions posées ici avec plus de précision que la ministre qui l'a commandé.

Photo : Flickr CC **Victoria Reay** ; **soupboy** ; **Penny and Simon**.

Retrouvez tous nos articles sur les gaz de schiste sur **OWNI.fr** et **OWNIpolitics.com** ainsi que nos brèves sur le sujet en suivant **OWNIlive.com**.

#### MICHEL JEAN-PASCAL

le 4 février 2011 - 18:28 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



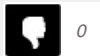
*Bravo Sylvain,  
c'est toujours superbement écrit, et passionnant de te lire !  
JP le chauffeur de la St Jean*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

#### BUG-IN

le 4 février 2011 - 18:48 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*En pointant les problèmes de la sorte, l'article fait tout (même si c'est involontaire) pour déposséder la population des critiques qu'elle peu exercer. Dans un premier temps, indiquer que c'est au niveau européen que cela se joue, pose la question : qui peu agir a ce niveau ? La réponse lambda : les partis politiques. L'autre réponse qu'il est possible de valoriser : des critiques coordonnées des groupes locaux internationaux.*

*De même tous les arguments critiques que vous apporter sont recevable, mais ils nécessitent de s'en remettre a des scientifiques et des experts en santé et environnement. Alors que d'autres problèmes simple peuvent être pointé : l'absence de démocratie, une société organisée pour nécessiter toujours plus d'énergie, la destruction des paysages [aspect esthétique] (quelque soit le cout strictement écologique).*

*Je pense qu'il aurait été bien plus pertinent d'indiquer les critiques des experts et les autres. Sinon comme pour les OGM, quand certains abreuver a votre article voudront intervenir sur le sujet, on leur posera des questions du genre : mais avez vous lu le dernier rapport de machin bidule ? êtes vous scientifiques ?*

*Et ces personnes seront au pied du mur.  
Dommage*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

#### KLEM

le 5 février 2011 - 10:40 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*tout ce discours n'est qu'un mensonge de plus, les forages ont commencé à DOUÉ (77)  
<http://www.lepost.fr/article/2...>*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**JCM**

le 5 février 2011 - 11:39 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



“...difficile de prouver le lien entre la pollution des nappes phréatiques et les puits de gaz de schiste quand les industriels refusent de communiquer la liste des produits chimiques qui y sont injectés...”

A moins, peut-être, de disposer d'analyses suffisamment précises de la qualité des eaux avant l'exploitation des gaz ?

Ce qui impliquerait de faire réaliser, aux frais des exploitants et par des laboratoires aussi parfaitement indépendants que possible des analyses extrêmement complètes des eaux de l'ensemble des nappes pouvant être affectées.

Cela supposerait un inventaire complet des nappes et des prélèvements systématiques dans chacune d'elles (nombreux forages).

Mais comme lorsqu'on analyse on ne trouve QUE ce que l'on cherche, il faudrait chercher sur un très large spectre de substances si le “secret industriel” concernant les additifs employés devait être maintenu.

Bien entendu l'ensemble du processus devrait être contrôlé de façon très stricte par une instance supérieure et totalement indépendante disposant des moyens nécessaires, ceci aux frais de qui ?

Par la suite si l'exploitation causait des pollutions dans les nappes concernées il faudrait bien entendu que les exploitants des gaz remédient à leurs frais à ces dommages... on construirait donc des usines pour épurer les eaux des nappes profondes ?

Et bien entendu la surveillance de la qualité des nappes devrait être assurée par des prélèvements / analyses effectués régulièrement, jusqu'à un certain temps après la fin de l'exploitation (fracturation => possibilité de migrations lentes de polluants, et donc de pollutions différées dans le temps).

Que disent les compagnies d'assurance sur la garantie des risques environnementaux pour de telles exploitations ?

Je croyais que nous devions limiter nos émissions de gaz à effet de serre : avec ces “nouvelles ressources” je crains que nous n'en prenions pas vraiment le chemin...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**LIBRE FAN**

le 6 février 2011 - 16:59 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

Grand merci, Sylvain, pour cet article que j'ai repris intégralement, sans les photos, selon la CC-BY-SA-NC sur mon site <http://gazschiste.wordpress.co.../> ; je ne fais pas que copier, je rédige aussi des articles de mon cru ;-)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**BBAST**

le 8 février 2011 - 2:46 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour ,

c'est quand meme fou , utiliser la science pour tuer la terre mère et la rendre stérile !! des millions de litre d'eau avec des produits chimique !! L'analyse est vite faite , on va droit dans le mur les enfants !!!

ou on va !! si demain on trouve de l'énergie consommable dans l'air on est foutus !! .i vont tous nous dire de mettre la tete dans l'eau !! pour y voir plus clair !!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

## LAMIRAUX

le 11 février 2011 - 12:50 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*C'est malhonnête de laisser croire aux internautes qu'on va pomper l'eau dans les nappes phréatiques pour réaliser les fracturations hydrauliques. J'ai parlé d'aquifères d'eau salée impropres à la consommation. S'agissant des produits toxiques soit-disants présents dans l'eau de fracturation, il n'y en aura pas. Ce qui porte atteinte à la santé humaine dans notre monde moderne, c'est le tabac que l'on soit fumeur actif ou passif. Les poumons de ces braves gens sont exposés à l'arsenic, cyanure, polonium 210 (élément radioactif), cadmium, toluène, ammoniac, acétone, DDT, etc..... Alors, quand vous verrez José Bové avec son éternelle bouffarde, n'oubliez pas de mettre un masque à gaz si vous êtes non fumeur.*

*Charles Lamiroux, docteur en géologie appliquée, diplômé en hydrogéologie (entre autres).*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

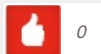
## MAMOONETTEFB06

le 13 février 2011 - 14:03 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Comment peuvent-ils oser penser injecter des produits toxiques dans la nappe phréatique, en nous faisant croire que nous ne risquerons rien.. Nous devons en masse refuser et dénoncer .. l'avenir de toute la planète en dépend.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

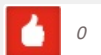
## VGTL

le 15 février 2011 - 11:23 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Question concernant "les industriels refusent de communiquer la liste des produits chimiques qui y sont injectés", ça ne serait pas, par hasard, que ce processus est aussi utilisé pour faire un dumping de produits dangereux (donc un revenu un plus pour les sociétés concernées?)*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

## SYLVAINLAPOIX

le 16 février 2011 - 14:33 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*@Klem : pour l'instant, il s'agit de forages de prospection, pas encore d'exploitation. Doue se trouve dans l'extension Sud-Ouest du "permis de Château-Thierry" : <http://bit.ly/eONhhr>*

*@Jean-Pascal : merci ! Ravi d'être toujours lu dans le Sud, peut-être nous croiserons-nous pour la coordination nationale de Valence le 26 février.*

*@vgtl : l'argument présenté pour l'instant est celui du secret industriel... mais il est clair que, pour présenter un tel argument, il ne faut pas trop vouloir dire ce qu'on injecte dans le sol.*

*@Charles Lamiroux : j'ai repris votre argument et l'ai soumis à un hydrogéologue qui a conclu que vous ne pouviez faire référence qu'à ce type de formations profondes. J'ai alors questionné la possibilité d'utiliser ces sources pour l'exploitation minière, ce que j'ai écrit dans cet article n'est que la retranscription de la réponse qui m'a été faite.*

*@libre fan : vous avez bien fait, et merci de respecter la licence CC !*

*@Bug-in : le débat qui se pose actuellement est celui de l'impact sur l'environnement de telles pratiques or, en la matière, il semble que l'expertise scientifique soit la référence de toute étude devant être menée. Le rôle des partis politiques se situe, à mon sens, dans l'étape qui précède ou suit cette analyse : nantis de ces informations, quel choix opérer ? Je doute que les formations politiques nationales sachent estimer la viabilité des aquifères salés pour le fracking mais c'est d'elle qu'il faut attendre de trancher pour savoir si les risques connus valent les bénéfices supposés.*

*Il ne s'agit en aucun cas de "déposséder" les citoyens de leur capacité critique mais, au contraire, de livrer publiquement des outils utiles au débat afin qu'ils se fassent une opinion en connaissance de cause. L'article ne se propose pas de trancher les questions que vous soulevez sur le processus de décision ou les choix énergétiques, qui sont des débats à avoir dans un cadre démocratique.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### BUG-IN

le 16 février 2011 - 19:01 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*@SylvainLapoix C'est a nous de décider quel est le débat actuel. Il ne se porte pas forcément sur les questions que vous indiquez. Vous pensez quand je parle de politique, que je parle de parti politique. Or il n'en est rien précisément. je suis anarchiste. Pour moi la politique c'est a nous de la faire et de la décider.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### LIBRE FAN

le 16 février 2011 - 22:03 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*@Sylvain: pour l'instant, il s'agit de forages de prospection, pas encore d'exploitation. Doue se trouve dans l'extension Sud-Ouest du "permis de Château-Thierry"*

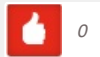
*Exploration = forage en terme des techniques et des dégâts. Juste à une moindre échelle.*

*"merci de respecter la licence CC !"*

*Ne vous en faites pas, je sais ce que c'est que la CC: regardez tout en bas de page <http://gazschiste.wordpress.co.../>*

*et voici le lien vers l'article que j'ai copié: <http://gazschiste.wordpress.co.../>*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

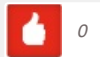
### SDELACAZE

le 17 février 2011 - 13:19 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Est ce que NKM a déjà vu une vache ? Je serais étonnée que ces braves bêtes fréquentent les couloirs de l'Elysée, les seuls bovins que l'on puisse rencontrer là-bas ayant deux pattes...*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

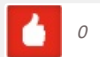
### CHRISTIAN LACRESSE

le 27 février 2011 - 13:50 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*pas de danger lors de la fracturation des couches en place? En Lorraine, à faible profondeur il est vrai, la fracturation hydraulique haute pression est interdite pour exploiter les couches de sel (200-250 mètres de profondeur) .L'eau sous pression peut "claquer" le terrain n'importe ou , et polluer les nappes d'eau potable. Une pression résiduelle peut subsisté plusieurs années. Pour plus de renseignements: la Dire Lorraine*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### DURAND MARC

le 24 mars 2011 - 1:43 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*La fracturation hydraulique d'un shale gazier amorce un processus GÉOLOGIQUE IRRÉVERSIBLE: i.e. La migration du gaz vers les nouvelles fractures. Mais comme tout processus géologique, c'est un phénomène qui va se poursuivre sur des temps "géologiques" i.e. des siècles et des millénaires. Très rapide dans les premières années, la migration ralentit de façon exponentielle; elle se poursuit malgré tout. Dans les années jugées "exploitables" en terme de débit rentable, à peine 20% du gaz est récupéré. Ensuite, le puits est fermé et abandonné, même si son débit ne tombe jamais à zéro. Le 80% du gaz restant continuera à se libérer; rien ne peut être fait pour stopper ça et remettre le shale dans son état imperméable qu'il avait avant la*



fracturation hydraulique. Le massif fracturé va se remettre lentement en pression et les structures des puits abandonnées vont pendant ce temps là se dégrader. Un bel héritage pour les générations futures: des dizaines de milliers de puits à colmater et à traiter à coup de milliards!

Il est tout à fait scandaleux qu'une technique qui transforme de façon irréversible 100% du volume d'un massif rocheux, pour ne récupérer que 20% du méthane, aït pu être proposée et mise en place. Ça s'est fait en premier au Texas après qu'Halliburton dirigée par Dick Cheney ait réussi à obtenir pour l'industrie gazière une possibilité de la soustraire aux lois sur l'eau et l'Air (Clean Water and Air Acts). C'est jugé rentable, uniquement parce que les réglementations les favorise honteusement et leur permettent de refiler à l'État les puits abandonnés.

Marc Durand, doct-ing en géologie appliquée  
Professeur retraité, dépt. Sciences de la terre, UQAM  
<http://www.facebook.com/gazdes...>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### PALONS

le 2 avril 2011 - 8:03 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ce sont des gens comme vous, nos fameux experts qui ont toujours raison et pour lesquels nous les profanes ne sommes que des couillons, qui ont fait croire que le nuage de Tchernobyl s'était arrêté à nos frontières. Quant au tabac, je ne vois pas le rapport, comparaison n'est pas raison

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### ALAIN

le 3 avril 2011 - 22:06 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Chez vous au Canada, est-ce que les dégâts avérés causés par l'exploitation du gaz de schiste ont fait changer les mentalités ou bien est-ce que l'exploitation se poursuit malgré les protestation ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### VOLLE JEAN-LUC

le 19 avril 2011 - 6:47 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Oui, mais ....

Si la roche mère se décharge petit à petit dans le terrain, soit les hydrocarbures finissent par rencontrer un "piège" et s'y accumulent exactement comme dans un cas de réservoir classique, soit ils migrent jusqu'en surface au même rythme qu'avant fracturation.

La migration peut aussi être due à une dégradation de la cimentation des tubages aux abords du puits. Si cela peut être le cas, alors TOUS LES PUIITS A GAZ OU PETROLE abandonnés ou encore en exploitation sont susceptibles d'une telle évolution. Qu'ils aient été forés dans un piège classique ou dans les roches mères.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### FLY

le 19 avril 2011 - 6:55 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Veuillez m'excuser de ce hors sujet flagrant, mais quelqu'un pourrait-il m'expliquer pourquoi je peux poster un commentaire ici alors que je n'en ai pas la possibilité sur les autres articles ?.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE